39e Année - N° 2992. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 26 Février 1927

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER: port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

Requiescat in passe !

Ou di maï lou borgni qu'à qu'un uei.

Et oui je ne me lasserai pas de vous répéter que vous aviez pris l'engagement formel de vous retirer si j'obtenais une voix de plus que M. Esclangon dans Sisteron-ville. Le soir du scrutin vous êtes parti en faisant claquer les portes et en disant « Je n'ai plus rien à faire dans cette maison : on m'enverra les procés-verbaux à signer chez moi. »

Cela vous ennuie que je vous rappelle ainsi à chaque instant votre engagement ? Mais aussi pourquoi diable ne tenez vous pas votre parole M. l'adjoint ? Eh ! parbleu pour rester à la Mairie ! Vous croyez que c'est gai de démissionner sachant que les électeurs s'apprêtent à vous donner congé.

Je ne conteste pas l'ennui de cette situation, mais qu'espérez-vous y gagner ? Quatorze mois de survie ! Et c'est pour cela que vous manquez à votre parole ? Quatorze mois d'abord ce n'est pas grand'chose. Vous me direz que votre parole non plus, mais tout de même !....

Et puis voyez-vous, en attendant le châtiment qui aura lieu en Mai 1928 vous commencez à expier. Vous expiez journellement en lisant dans les yeux malicieux et rusés des Sisteronnais, la phrase qui est sur les lèvres de chacun : « Alors, Jousé as paou de la vesta ?

Et cela lorsqu'on est un bourgeois oisif, qui a quitté sa classe précisément pour se faire aduler par de braves gens qui croient encore à la supériorité de cette bourgeoisie décadente, ce doit être le pire des supplices ? Aussi ce serait cruel de ma part d'insister....

Toutefois je tiens à relever la phrase dans laquelle vous dites que mes " insultes vous honorent". N'ayant jamais insulté personne de ma vie, je ne commencerais point par vous, M. l'adjoint ?

J'ai seulement dit que vous étiez un oisif, que vous viviez aux dépens de la Société comme vit le gui aux dépens des arbres qui produisent.

Est-ce là une injure ! vous le reconnaissez vous-même avec une bonne grâce à laquelle je rends hommage, et nos compatriotes savent fort bien que vous avez des parents qui sont nés avant vous ! Sans cela.....

Mais un profond politique me souffle à l'oreille :

« Laissez donc M. Turcan tranquille, ne voyez vous pas que vous piétinez un cadavre. Il est mort et bien mort ! Ses dernières formalités funèbres auront lieu en Mai 1928.

— Je crois, Monsieur que vous avez raison !

Tirons donc un voile discret sur ce cadavre et dorénavant nous traiterons des affaires sérieuses.

Requiescat in passe !

Emile GALICI
Docteur en Droit,
Conseiller Général
des Basses-Alpes.

LA Réforme Electorale

Le groupe de la gauche démocratique du Sénat a décidé, sur la proposition de M. Jeanneney, de convoquer devant les membres du comité directeur, les quatre ministres appartenant au parti radical et radical socialiste pour leur demander d'insister auprès du président du Conseil pour que le projet sur la réforme électorale soit voté avant les vacances, conformément à la promesse qui en a été faite.

Au cas où le projet ne pourrait être discuté avant la date fixée, M. Jean Durand, membre du groupe, reprendra l'interpellation qu il a déposée naguère sur le retard apporté au débat sur la réforme électorale.

LE PROJET DE DESARMEMENT NAVAL

Le bureau de la ligue des Droits de l'homme de Paris,

Ayant pris connaissance du projet de M. Coolidge sur la limitation des armements navals ;

Tout en rendant hommage aux efforts du Gouvernement américain en faveur de la Paix

Estime

. Qu'il est impossible de séparer le problème de l'armement naval des deux problèmes connexes de l'armement aérien et de l'armement terrestre ;

Qu'il est inadmissible de permettre à cinq puissances de légiférer pour toutes les autres.

Qu'il serait injuste de dessaisir la Société des Nations qui étudie l'ensemble du problème avec le concours de toutes les nations, grandes ou petites, et le souci des solutions désintéressées et équitables.

Demande au Gouvernement français de maintenir à la Société des Nations toute sa confiance.

DECLARATION

relative aux impôts sur les revenus et aux avoirs à l'Etranger

AVIS

Il est rappelé que, conformément aux prescriptions des lois relatives aux impôts sur les revenus, les contribuables ont à fournir au service des Contributions directes les déclarations ci-après indiquées :

1° — *Commerçants et industriels (particuliers et sociétés)* : déclaration du bénéfice net de l'année précédente ou de l'exercice comptable ayant pris fin au cours de la dite année. Si le bénéfice net ne dépasse pas 50.000 frs, il suffit d'indiquer celles des catégories déterminées par la loi, dans laquelle rentre le chiffre du bénéfice. Si le bénéfice net dépasse 50.000 fr. c'est le chiffre exact du bénéfice qui doit être déclaré, et la déclaration doit être appuyée d'un résumé du compte de profits et pertes ou d'un état de bénéfices.

2° — *Agriculteurs* qui désirent bénéficier des avantages prévus pour l'évaluation du revenu agricole des terres affectées à la culture du blé ; déclaration de la contenance et du revenu cadastral de ces terres.

3° — Personne exerçant une profession libérale et *titulaire de charges ou office* ; déclaration des recettes brutes des dépenses professionnelles et du bénéfice net de l'année précédente.

4° — *Personnes redevables de l'impôt sur le revenu* : déclaration du chiffre du revenu global, avec l'indication, par nature de revenus, des éléments qui le composent.

5° — *Personnes exemptes de l'impôt général.* — Ces dersonnes ont l'obligation de déclarer qu'elles ne sont pas imposables si, pour l'année précédente, elles ont été inscrites aux rôles des impôts cédulaires pour un total de revenus de 1500 fr. au moins, ou si elles ont encaissé pendant la même année 1500 fr. au moins de revenus de valeurs mobilières autres que les Bons du Trésor ou de la Défense Nationale à échéance d'un an au plus et les rentes 4 o/o de 1925.

6° — *Personnes possédant des avoirs à l'étranger* : déclaration détaillée de ces avoirs, avec l'indication du revenu correspondant.

7° — *Personnes ayant des charges de famille* : déclaration des personnes a leur charge. Cette déclaration est nécessaire pour bénéficier des réductions d'impôt accordées pour charges de famille.

Les diversses déclarations doivent être produites au plus tard le 28 février.

Ce délai est toutefois étendu jusqu'au 31 mars pour les commerçants ou industriels qui sont assujettis à l'impôt cédulaire d'après les résultats exacts de leur comptabilité et dont l'exercice comptable est clos pendant le mois de décembre, notamment le 31 de ce mois.

Pour l'établissement des déclarations relatives à l'impôt sur les bénéfices industriels ou commerciaux, à l'impôt général sur le revenu, aux avoirs à l'étranger et aux charges de famille, des formules imprimées sont mises gratuitement à la disposition des contribuables dans les mairies, dans les bureaux des contrôleurs et des percepteurs des villes, ainsi que dans les bureaux de poste des villes de plus de 20.000 habitants.

AVIS aux Contribuables

Par un décret du 24 Décembre 1926, publié au Journal Officiel du 5 Janvier 1927, l'assiette des Contributions directes et des taxes assimilées a été confiée aux Receveurs de l'Enregistrement, à partir du 1er Janvier 1927 dans 21 cantons du département des Basses-Alpes.

Le relevé ci-après donne, pour l'ensemble du Département, la composi-

© VILLE DE SISTERON

tion, par cantons, des nouvelles divisions de contrôle et recettes, contrôles avec l'indication de leur siège respectif :

A — Divisions de contrôle

Contrôle de Digne — Cantons de Digne, La Javie, Mézel, Barrême et Volonne,

Contrôle de Manosque — Cantons de Manosque, Valensole, Sisteron et Noyers.

B — Recettes — Contrôles

Bureau d'Enregistrement d'Annot — Cantons d'Annot et d'Entrevaux, de Banon, Cantons de Banon et Saint-Etienne-les-Orgues,

de Barcelonnette, Cantons de Barcelonnette et de Saint-Paul,

de Castellane, Cantons de Forcalquier et de Reillanne,

de la Motte-du-Caire, Cantons de la Motte-du-Caire et de Turriers,

des Mées, Cantons des Mées et de Peyruis,

de Riez, Cantons de Riez et de Moustiers Sainte-Marie,

de Saint-André, Cantons de Saint-André, Colmars et Allos,

de Seyne, Cantons de Seyne et du Lauzet.

C'est donc aux agents de contrôle désignés ci-dessus que les contribuables devront adresser dorénavant toutes communications intéressant le service des contributons directes, et notamment les déclarations relatives à l'établissement des impôts sur les revenus.

La Réfection des Routes dans les B-A

M. Honnorat, sénateur, a reçu du Ministre des Travaux publics la lettre suivante :

Paris le 11 février 1927

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt des mesures à prendre pour la réfection des routes nationales des Basses-Alpes, endommagées par les pluies exceptionnelles de l'automne dernier.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai alloué aux ingénieurs des Ponts et Chaussées des Basses-Alpes pour la réfection des avaries dont il s'agit, une somme de 264700 francs sur les disponibilités des crédits d'entretien de l'exercice 1926.

D'autre part, je demanderai à M. le Ministre des Finances d'inscrire, dans le cahier de crédits additionnels qui sera soumis au vote du parlement au mois de mars prochain, une allocation supplémentaire de 9 millions pour l'exécution des importantes réparations qui resteront à faire aux chaussées et ouvrages d'art des routes nationales des trois départements (Alpes Maritimes, Basses et Hautes-Alpes) le plus gravement touchés par les inondations de l'automne 1926, et je serais heureux de pouvoir compter alors sur votre concours pour le vote de ces crédits au Parlement,

Agréez Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Pour le ministre des Travaux Publics,
L'Inspecteur des Finances,
(signé : illisible.)

Voir en 4e page, l'annonce réclame du garage Lambert.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Distinction Honorifique.

Les amis de la musique et ceux qui ont gardé un excellent souvenir des belles fêtes de Mi-Carême antérieures à 1925 apprendront avec plaisir que Monsieur le Ministre de l'Instruction publique vient de décerner les palmes d'Officier d'Académie à M. Albert Reynaud, ancien président du Comité des fêtes de la Ville de Sisteron et président de la musique *Les Touristes des Alpes* depuis plusieurs années.

En accordant cette haute distinction à M. Reynaud, le gouvernement a voulu reconnaître en lui l'organisateur émérite des nombreuses fêtes si productives pour le pays et son dévouement à la cause musicale.

Au nom des "Touristes des Alpes" dont nous nous faisons l'interprête nous adressons à M. Reynaud nos sincères félicitations.

Bal Masqué.

Nous sommes en période de Carnaval. Jetons un pleur sur les Carnavals d'antan qui faisaient de Sisteron la ville la plus gaie de la région et annonçons que la Fanfare du Boumas qui veut faire revivre cette période donnera demain dans la belle salle de l'Eldorado un grand bal paré et masqué à grand orchestre avec un répertoire de danses de premier choix.

Entrées : Dames 2 fr. Messieurs 3 f.

Les faux-visages et les loups sont en vente à la librairie Lieutier où on trouvera un grand choix de masques.

Convocation. — Demain dimanche à 4 h. précises au café de la Terrasse, réunion des adhérents du Syndicat séricicole. Présence indispensable.

Il a été perdu un titre de rente 3 p. % amortissable N° 0778053. Prière à la personne qui en serait détentrice, de le rapporter au bureau du Journal contre récompense.

ON DEMANDE

cuisinière ou cuisinier au restaurant de la Mûle Blanche, rue Saunerie Sisteron.

VIVE LE MARDI-GRAS !

Dédiée à la jeunesse de Sisteron.

Affublés d'oripeaux soufflant dans les fanfares
De gros nez de carton brillants comme des phares,
Les jeunes et les vieux s'en vont en sarabande,
Danser, rire, sauter sous les flots des guirlandes.
Enlaçant les Pierrettes, aussi les Colombines,
Tout le monde est joyeux, loin les mauvaises mines,
Car mardi notre roi en bouffon potentat
Rentre pompeusement et préside aux ébats.
Oui ! Sire Carnaval qui est un bon apôtre
Nous dit, pour aujourd'hui, amis, je suis des vôtres.
La gaîté doit régner, mon œil est indulgent,
Laissez loin les soucis, profitez du moment.
Car ainsi qu'un beau rêve qui au matin s'enfuit,
S'effaçant peu à peu vous laisse un doux ennui.
Je partirai ce soir dans un grand feu de joie
Après un court séjour sur la terre des rois.
Recommandant surtout d'arroser mon trépas.
Demain, il serait tard ! Adieu le Mardi-Gras !

F. BORRELY.

Mardi-Gras, Bal à l'Eldorado

La période carnavalesque qui va se terminer bientôt aura son dénouement chorégraphique dans la superbe salle de l'Eldorado le 1er Mars, jour de Mardi-Gras.

A cette occasion, un grand bal paré et masqué aura lieu avec le concours de l'Orchestre du Boumas dont la réputation n'est plus à faire. Danseurs et danseuses auront à cœur selon la noble tradition sisteronnaise d'envoyer *ad patres* Carnaval 1927 au milieu des flonflons, des intrigues et des danses en cette soirée de mardi-gras. Il y aura foule et surfoule. On dansera et on redansera jusqu'au lever du soleil.

Entrées générales : 4 francs par personnes.

Grand choix de masques et loups à la Librairie Lieutier, Sisteron.

Coopérative

Les membres de cette société sont convoqués en assemblée générale pour dimanche 27 courant, à 16 h. 30 à la mairie de Sisteron. Objet : Compte-rendu de la situation morale et financière, fixation de la ristourne, renouvellement du Conseil d'administration.

En raison de l'importance de l'ordre du jour les coopérateurs sont invités à assister nombreux à cette réunion.

A enlever de suite pour cause décès **une automobile 4 places,** remise à l'état de neuf, marque Scripps Bootz, éclairage électrique.

S'adresser au bureau du journal.

Offre d'emploi

Très belle situation intéressée offerte dans Fabrique spéciale à bons représentants régionaux disposant de 2 à 5.000 francs Fixe progressif et forte commission.

Pour entente, voir M. Panizoli, hôtel Rénier, à Avignon, mardi 1er Mars, de 9 heures à 17 heures.

Foire

Après demain Lundi, aura lieu dans notre ville la foire de Carnaval.

De la Réclame... toujours de la Réclame. — Un négociant avisé doit faire de la publicité pour faire connaître ses produits. Sans réclame il n'y a pas de commerce possible, il faut toucher le public par la voie la plus efficace : le journal.

SISTERON-JOURNAL est tout indiqué pour y faire de la publicité ; très répandu et lu dans tous les milieux, il a un tirage assez important qui lui permet d'être l'intermédiaire par excellence et le plus direct entre le producteur et le consommateur. Négociants, faites de la réclame dans « Sisteron-Journal » faites faire vos imprimés à son imprimerie, vous lui donnerez ainsi plus de force pour défendre les intérêts de notre ville.

Abonnez-vous au SISTERON-JOURNAL !

Chronique Sportive

FOOT-BALL

Sisteron-Vélo — *La fête annuelle de la société, qui a eu lieu dimanche, fut des mieux réussies, et tout à l'honneur de notre jeunesse.*

Le public des grands jours assistait au match de foot-ball sur le terrain de la maisonnette où notre onze premier rencontrait la première de l'Union Sportive Gapençaise, par suite de la deffection des Scouts en championnat.

Sisteron imposa son jeu et fut le meilleur.

Le banquet réunissait membres actifs et honoraires sous la présidence d'honneur de M. le Sous-Préfet, M. le Maire, et M. Brunet, vice-président de l'Union Sportive Gapençaise.

Au dessert, M. Pellegrin remercie les membres du S. V. qui, par leur appui moral et financier, contribuent au développement du sport dans notre région, ainsi que M. le Sous-Préfet et M. le Maire qui ont accepté de participer à notre fête, lui rendant ainsi un caractère officiel.

M. le Sous-Préfet et M. le Maire, prenant la parole, nous donnent l'assurance de leur dévouement, pour la réussite de nos projets.

M. Brunet remarque que les sports font de réels progrès dans nos Alpes, et, très touché de l'accueil qui lui est fait, lève son verre à la prospérité du S.-V. et aux liens de cordialité unifiant les deux clubs.

Le bal dans la vaste salle de l'Eldorado fut très animé. On dansa jusqu'au matin, et, devant un tel succès, on surprit des dirigeants parlant d'organiser un nouveau bal pour les membres honoraires.

Renseignement utile

Dans l'arsenal si compliqué de la Pharmacie, il existe un remède simple et peu coûteux qui réussit merveilleusement dans les maladies des bronches et des poumons : c'est la Poudre Louis Legras, qui dissipe instantanément les accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr. 75 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

A REMETTRE

FONDS d'EPICERIE

très bien situé

S'adres. au bureau du journal

VERNIS ROUGES
A PARQUETS
ENCAUSTIQUE LIQUIDE
POUR MEUBLES
Balais - Eponges - Brosserie
DROGUERIE P. BERNARD,
52 Rue Droite - Sisteron

Location d'Automobiles

de jour et de nuit

— prix modéré —

LÉON DEYGLUN

47, Rue Saunerie - Sisteron

© VILLE DE SISTERON

ETAT-CIVIL

du 11 au 19 Février

NAISSANCES

Doriot-Ernest-Lénine Turcan, à la Coste.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Théodore Tarquin, 92 ans, rue Porte-Sauve. — Léopold-Joseph Collomb, 79 ans, les Plantiers.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE
DE
Fonds de Commerce

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me **Buès** notaire à Sisteron le trente-un Janvier mil-neuf-cent-vingt-sept, enregistré à Sisteron le 10 Février mil-neuf-cent-vingt-sept, folio 125, case 465, Madame Marie-Thérése **VIAS**, veuve Marius-Joseph-Frédéric **BONNET**,, négociante ; Mademoiselle Marguerite-Marie-Louise **BONNET**, négociante ; Mademoiselle Denise-Théodora **BONNET**, sans profession ; Mademoiselle Jeanne-Adèle **BONNET**, sans profession ; demeurant toutes à Sisteron, et Madame Lucie-Claire **LIONS** épouse Antonin **REYNIER**, demeurant à Sisteron, tutrice ad-hoc, dûment constituée et mandatée, du mineur Frédéric-Laurent **BONNET**, domicilié à Sisteron,

Ont vendu à Monsieur Antoine-Louis **FOURNIER**, négociant, demeurant à Sisteron ;

Le fonds de commerce de marchand de **vins, bière et liqueurs et la fabrique de limonade**, exploitée à Sisteron, rue Droite, sous le nom de **Madame Veuve Bonnet.**

Oppositions, à peine de forclusion, dans les dix jours de la présente insertion, à Sisteron, en l'étude de Me **Bués**, notaire, domicile élu.

Pour deuxième insertion :
BUES, notaire.

CONTRE LA
HERNIE

il est **absolument inutile** de gaspiller du temps et de l'argent à toutes sortes d'essais.

Les Etablissements **A. CLAVERIE** les **plus célèbres** et les **plus considérables** du **monde entier** sont la vraie « **Maison de confiance** » qui **n'a pas besoin de réclame tapageuse** ; **sa renommée mondiale** est faite par les **quatre millions** (4.000.000) de hernieux soignés par eux, qui font connaître spontanément l'**incomparaple supériorité** des Appareils brevetés de **A. CLAVERIE.**

Ne manquez donc pas d'aller voir l'éminent Spécialiste qui vous recevra de 9 h. à 4 h. à
DIGNE, 6 Février, hôtel Rémusat.
SISTERON, 27, hôtel des Acacias.
FORCALQUIER, 28 hôtel Lardeyret.
NICE, Vendredi 11, Samedi 12 et Dimanche 13 Mars, Hôtel de l'Amirauté (29 Rue Assalit.)

CEINTURES PERFECTIONNÉES

contre les **Affections de la matrice et de l'estomac. Rein mobile, Ptose abdominale, Obésité, etc,** les plus *efficaces*, les plus *légères*, les plus *agréables* à porter.

Modèles Nouveaux et Exclusifs des Etablissements A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, PARIS.

Chronique Agricole

Produits Mélassés

REVUE DES COURS

Paris, le 26 Février. — Les 100 kilogs, départ, non logés, par wagon de 5.000 kilogs.

Paille mélassée, 52 à 25 p. 100 de sucre — 72.
Aliment mélassé, 22 à 25 p. 100, 79.
Son mélassé, 25 p. 100 de sucre, 89.
Aliment complet pour chevaux 25 pour 100 d'avoine — 87.
— 50 p 100, 104.
Concentré pour vaches laitières, 20 p. 100 protéine, 117.
Bœufs à l'engrais, 15 p. 100, 105.
Moutons, — 18 p. 100, 107.
Porcs, — 20 p. 100, 117,
Provende mélassée pour volailles 20 p. 100 protéine 124.
Lapins, — 119,

Autrefois la vache laitière donnait en son année de huit à neuf cents litres de lait dont on pouvait tirer 30 kilogs de beurre. La nourriture et les soins ont été bien améliorés, et la vache a répondu généreusement à chaque progrès. Aujourd'hui, les bonnes laitières nourries aux aliments mélassés, ne donnent pas moins de 3.000 litres, et nombreuses sont celles dont la production atteint 4.000 litres, soit 150 kilogs de beurre.

Parmi les animaux de la ferme, c'est la vache laitière qui prend aisément la première place pour le rendement dans la tranformation des récoltes en nourriture humaine. Le porc vient en seconde, la volaille ensuite, le bœuf et le mouton n'arrivent qu'en dernier lieu.

Dans une année, la vache laitière peut produire une tonne de matieres sèches entièrement digestibles et convenant à la nourriture humaine. Pendant ce même temps, elle produit autant de protéine qu'il y en a dans le corps de trois bœufs, autant de graisse que dans deux œufs, autant de matières minérales que dans trois ; avec en plus 500 kgs. de sucre de lait qui est aussi nourissant que le même poids de sucre en betterave.

Produits Mélassés Sucrazote
157, Avenue de Malakoff, PARIS XVIe

Ouverture d'un DEPOT

de **TEINTURE-NETTOYAGE**
chez **Mme Margaillan,**
55, Rue Droite, SISTERON
(2e étage, maison Bourgeon)
— *S'y adresser pour tous travaux.* —

VENTE
de tout un matériel agricole

pour cause de fermage
tels que **charrettes, faucheuses, charrues, harnais.** etc...
S'adresser à M. Reynier, en ville.

La viande congelée
vaut
la viande fraiche

La Viande Congelée
est en vente à la **Boucherie**
RICHAUD, *rue Sauneric, Sisteron.*

GRANDE BAISSE

Madame Veuve AUTRAN
CHAUSSURES
11, Rue de Provence, SISTERON (B-A)

Offre à sa nombreuse et fidèle clientèle un grand choix de chaussures de luxe et de travail à des prix très modérés

---

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469
Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre-d'Argençon

---

VENTE A CREDIT

CYCLES - MOTOS - CYCLECARS
ALCYON - PEUGEOT
Agent : Ch. FERAUD, rue Droite (prés la Poste)
— SISTERON —

Cycles AUTOS SPORTS
le vélo idéal pour un prix abordable
— REPRISE DE TOUT VIEUX VELO —

LOCATION D'AUTOS

E. CASAGRANDE
DENTISTE, 10 place de l'Horloge, SISTERON
Consultations tous les jours sauf le Jeudi qu'il réserve pour St-Auban

---

TSF **TSF**

Condensateurs — Transfos — Casques
Lampes radio-micro et Bigrilles — Postes à super réaction du Docteur Titus. - C. 119 G.M.R.
—:— DEVIS — INSTALLATIONS — REPARATIONS —:—

EMILE LATIL
54, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

TSF **TSF**

BANQUE DES ALPES
(Société Anonyme au Capital de 3 millions)
Ancienne Banque
CHABRAND et P. CAILLAT
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours { **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron.**

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts.

CREDIT à L'EPARGNE
Fondé en 1886
Société de Capitalisation à forme mutuelle
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
La plus ancienne de toutes les Sociétés similaires

Exposition Internationale de Paris 1909 : Diplôme de Grand Prix.
Exposition Internationale de Strasbourg 1923 : Médaille d'Or.
Exposition Nationale de Nantes 1924 : Hors Concours.

En vente à l'imprim. lib. LIEUTIER

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE P. LIEUTIER
25, Rue Droite - SISTERON
GRAND CHOIX de ROMANS
et Imprimés en tous genres

© VILLE DE SISTERON

Location d'Automobiles

JEAN GALVEZ

Café du Commerce — SISTERON

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

Magasin de Chaussures

Ancienne Maison Chastel

F. JULIEN

Rue Saunerie, SISTERON, Près de la Poste

Grand assortiment de

Chaussures

de luxe, sport, travail

pour

hommes, femmes, fillettes, garçonnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Ne souffrez plus des pieds

Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Seul dépositaire de la marque

« Inusor »

Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

AUTOMOBILISTES

prochainement vous verrez à Sisteron au

Garage LAMBERT

la nouvelle

camionette Berliet

10 C. V. 1000 k. de charge utile, 4 vitesses, imposable pour 8 chevaux.

Pour tous renseignements s'adresser à M. BENON, au garage.

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

MAGAZINE ILLUSTRÉ EN COULEURS POUR LES GRANDS ET LES PETITS

Amusant et instructif — 50 cent. — 16 PAGES

Le plus complet pour le prix le plus modique

TOUS LES SAMEDIS : 3.000 LIGNES DE TEXTE 70 PHOTOGRAPHIES ET DESSINS EN NOIR ET EN COULEURS

Tous les événements de la semaine qui vient de s'écouler ; le calendrier de la semaine prochaine ; la Semaine comique (texte et dessins de nos meilleurs humoristes) ; les problèmes ou jeux dotés de récompenses. Les pages : Je voudrais bien savoir et Pour nous instruire un peu, d'ordre documentaire ou pratique et sur les sujets les plus variés, historiques, géographiques, économiques, etc. Les contes d'action, les romans de la vie, etc.

Plusieurs pages en couleurs pour les enfants : BICOT, LA FAMILLE MIRLITON, ZIG ET PUSE

SPÉCIMEN FRANCO sur DEMANDE

Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ, 20, rue d'Enghien - Paris

	3 mois	6 mois	Un an
France, Colonies ...	6 »	12 »	24 »

Vous trouverez, tous les jours, la documentation photographique la plus complète et la plus variée dans

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN 30 centimes

Le plus moderne des journaux

Abonnements à EXCELSIOR	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Départements...	25 frs	48 frs	95 frs

LA PAGE DE MODES
LA PAGE DE T. S. F.
LA PAGE DES SPORTS

Tous les jours dans

EXCELSIOR

un minimum de 30 photographies sur les derniers événements du monde entier

Spécimen franco sur demande. En abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE - MAROQUINERIE

PARFUMERIE - ARTICLES DE VOYAGE ET DE FANTAISIE - JOUETS

PASCAL LIEUTIER, 25, rue Droite - Sisteron

Fournitures Scolaires et de Bureaux

Registres et Copies lettres - Classeurs

Cartes Postales Illustrées

ENCRES POUR BUREAUX, STYLOGRAPHIQUES ET A TAMPONS

Cartes Routières - Guides

IMPRIMÉS

pour Commerce et Administrations

Affiches de tous formats

CARNETS DE POCHE

Articles Photographiques

CHANSONS ET MUSIQUE

CAHIERS

PAPIER DE PREMIER CHOIX

LIVRES

SCOLAIRES ET ROMANS

ARTICLES POUR LA PEINTURE et le DESSIN

ARTICLES DE PECHE

La maison LIEUTIER est la seule qui ait réuni dans le même local son Imprimerie et sa Librairie.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON